



# RAPPORT D'ACTIVITES 2015

---

## DU CÔTÉ DES FEMMES DU PAYS (DCFP GUINGAMP)

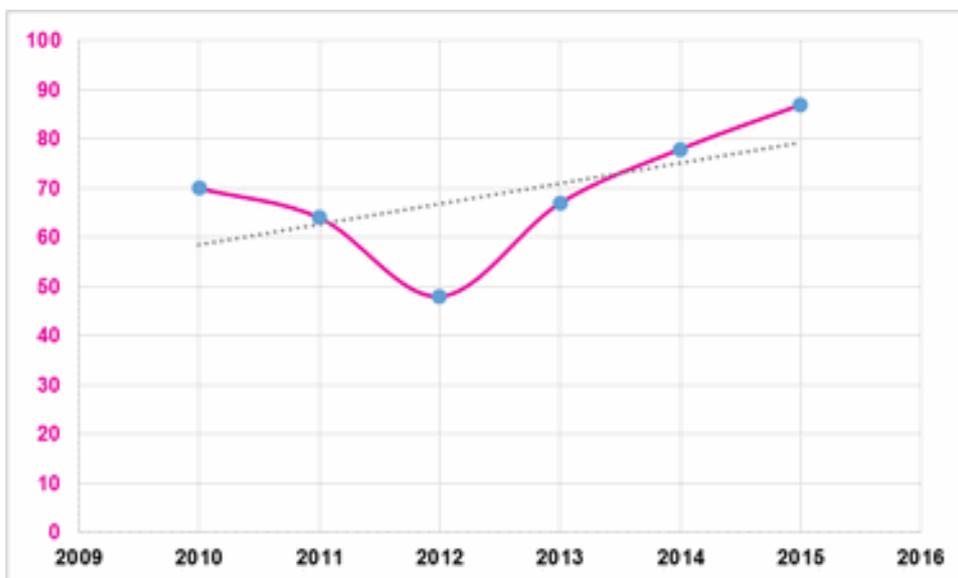
**La Maison de l'Argoat est une association à but non lucratif créée en 1968. Elle s'inscrit dans l'enjeu capital qu'est l'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation de grande précarité ; et ceci dans un contexte où le taux de pauvreté en France ne cesse globalement de progresser depuis une quinzaine d'années. Pour combattre cela, l'association articule son action sur l'accompagnement des personnes avec bien sûr un travail de réseau avec les partenaires sociaux, médicaux et économiques. La Maison de l'Argoat structure son organisation sur deux grandes logiques d'action : l'insertion par l'hébergement et l'insertion par l'activité économique. Du Côté des Femmes du Pays (DCFP) constitue un service du Pôle insertion par l'hébergement.**

Du Côté des Femmes du Pays est un service à destination des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants. Il s'agit d'un lieu d'accueil de proximité qui vise l'écoute, l'information, l'accompagnement, l'orientation et la mise en sécurité des femmes et de leurs enfants. Outre le travail de soutien, DCFP permet de réduire considérablement la complexité des circuits dans le traitement des démarches à long terme à effectuer par les personnes victimes. Pour cela, le service fonctionne comme une véritable plate-forme partenariale susceptible d'intervenir dans de multiples champs d'intervention relatifs aux violences faites aux femmes : accès aux droits, suivi judiciaire, santé, parentalité, insertion socio-professionnelle et bien sûr, mise en sécurité via la mise à disposition d'un hébergement d'urgence adapté. Son but est dès lors d'améliorer les réponses apportées aux femmes victimes de violences et à leurs enfants par la mise en réseau des partenaires sur le territoire concerné et ainsi de développer des réponses nouvelles en fonction des besoins repérés. DCFP mène un accompagnement global des personnes tout en garantissant leur sécurité et leur anonymat.

DCFP est ouvert depuis décembre 2007. Une accompagnatrice sociale tient des permanences chaque jour de la semaine sauf le mercredi et le week-end. L'accompagnement mené inclut les déplacements liés aux démarches (gendarmerie, tribunal, avocat, service internes de l'association, hôpitaux etc) et les visites à domicile le cas échéant.

# DCFP EN 2015

**Graphique 1 – Evolution du nombre de femmes accueillies entre 2010 et 2015**



Le service DCFP a accueilli 87 femmes en 2015 ce qui confirme la tendance à la hausse des dernières années. Ce chiffre se traduit dans le quotidien professionnel par une nouvelle femme victime de violences reçue par le service tous les 3 jours. Cette tendance à la hausse peut notamment s'expliquer d'un côté, par une meilleure identification du lieu d'accueil sur le territoire par les habitants et de l'autre, par le travail de réseau entamé depuis de nombreuses années qui favorise les orientations sur le service. Aucun indicateur ne nous permet en revanche d'avancer que les violences faites aux femmes augmentent même si certaines questions subsistent en terme de maillage territoriale. Sur les 87 femmes accueillies, 65 d'entre elles étaient jusqu'ici inconnues du service.

**Dans le cas des mises en sécurité via un hébergement d'urgence adapté, il convient de préciser l'accueil de 12 enfants en 2015.** L'association gère en effet un parc de logements (ALT urgence) entre Guingamp et Paimpol. Lorsque la crise familiale paraît menacer l'intégrité physique et/ou psychologique des femmes et des enfants, la sortie du foyer familial s'impose et l'accompagnatrice sociale de DCFP peut procéder à un hébergement en urgence des personnes menacées.

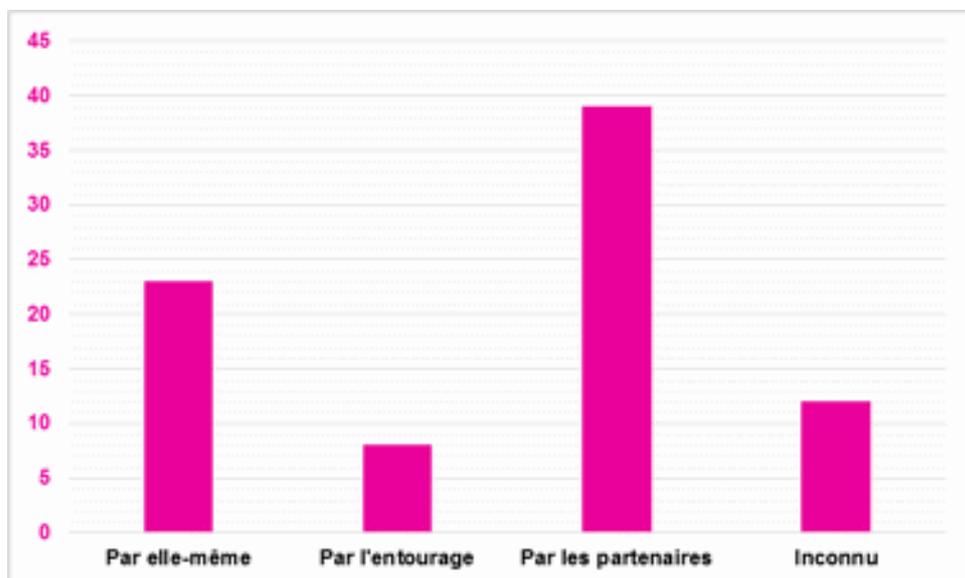
## LE POIDS DES PARTENAIRES DANS L'ORIENTATION

Les prescripteurs d'orientation sont de trois ordres :

- 1- Les femmes victimes de violences connaissent le lieu d'accueil et prennent l'initiative de s'y rendre seules ;
- 2- L'entourage joue un rôle majeur : il a fonction de déterminant dans l'orientation de la personne et agit dès lors comme un véritable prescripteur d'orientation ;
- 3- Les femmes victimes de violences sont orientées par les partenaires (collectivités, associations, institutions de l'Etat etc)

L'orientation par l'entourage tout d'abord. Celui-ci est sous-représenté, seulement 8 femmes en 2015 ce qui semble aussi s'accorder à la faiblesse du tissu social/familiale pesant sur les femmes victimes de violences. Il s'agit là d'un des facteurs déterminant de « l'emprise » et de la dépendance au conjoint violent. L'orientation des femmes victimes de violences par les partenaires reste le mode de prescription le plus significatif puisqu'il représente 45% des orientations. Ceci peut notamment s'expliquer par la cohérence et la force du réseau sur le département.

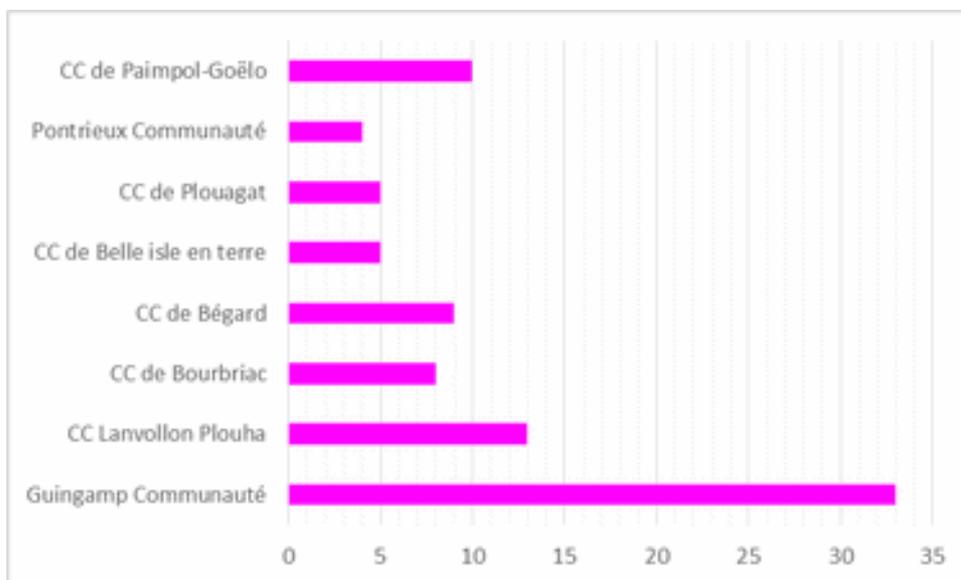
**Histogramme 1 – Nombre des orientations dont a bénéficié le service DCFP en 2015**



Un quart des femmes victimes de violences accueillies sur le service DCFP en 2015 s'y rendent par elles-mêmes ce qui bien sûr souligne l'importance du travail de communication et de sensibilisation sur le territoire.

## SOCIOLOGIE DES FEMMES ACCUEILLIES EN 2015

**Histogramme 2 – Origines géographiques des femmes accueillies sur DCFP en 2015**



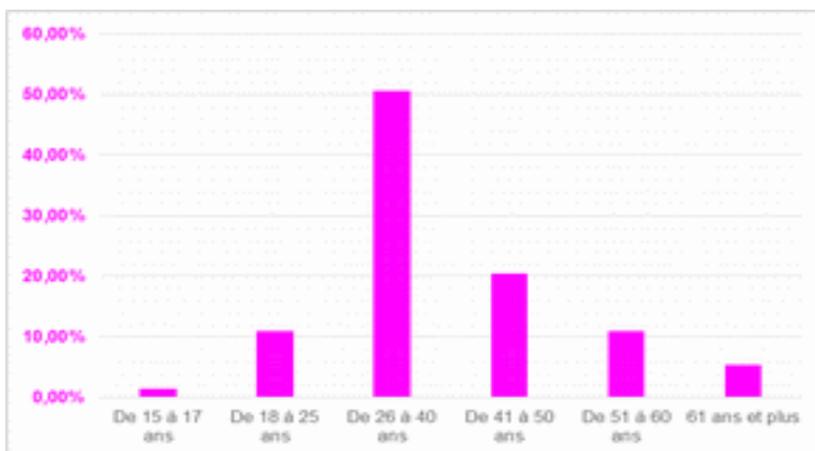
L'intégralité des personnes accueillies sur le service sont issues du pays de Guingamp. Elles sont réparties comme indiqué dans l'histogramme 2 ci-dessus. De par le territoire d'implantation du service, Guingamp communauté concentre 38% des personnes accueillies. Pour autant, des permanences et des déplacements sont également organisés sur les autres territoires du Pays de Guingamp comme c'est notamment le cas sur Paimpol.

| Territoire              | Nbre d'habitants | Nbre de femmes accueillies en 2015 | Une femme accueillie en 2015 pour x habitants | Nbre de femmes accueillies pour 1000 habitants |
|-------------------------|------------------|------------------------------------|---|--|
| CC de Paimpol-Goëlo     | 20427            | 10                                 | 2043  | 0,49   |
| Pontrieux Communauté    | 5959             | 4                                  | 1490  | 0,67   |
| Le Leff Communauté      | 14492            | 5                                  | 2898  | 0,35   |
| CC de Bel Isle en Terre | 6085             | 5                                  | 1217  | 0,82   |
| CC de Bégard            | 9184             | 9                                  | 1020  | 0,98   |
| CC de Bourbriac         | 6134             | 8                                  | 767   | 1,3  |
| CC de Lanvollon Plouha  | 16371            | 13                                 | 1259  | 0,8  |
| Guingamp Communauté     | 21842            | 33                                 | 662   | 1,51   |
|                         | <b>100494</b>    | <b>87</b>                          | <b>1155</b>                                   | <b>0,86</b>                                    |

**Tableau 1 – Répartition des femmes accueillies sur le service selon le territoire**

Si on se réfère au nombre d'habitants par territoire, les femmes issues des communautés de communes de Bégard, Bourbriac, Lanvallon Plouha et Guingamp sont surreprésentées en 2015. Pour autant, les autres communautés de communes restent concernées par les violences faites aux femmes.

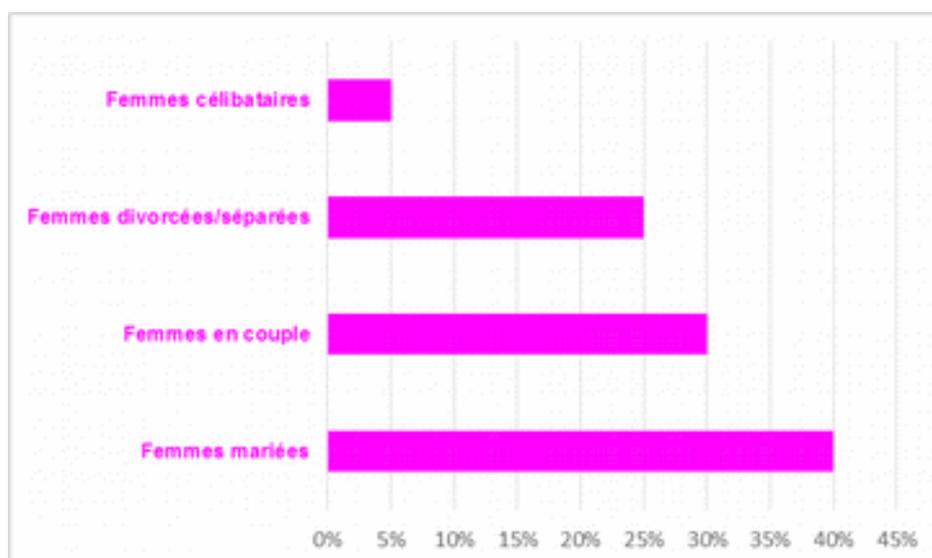
**Histogramme 3 – Répartition des femmes accueillies en 2015 selon la classe d'âge**



Si on peut constater que toutes les classes d'âge sont accueillies sur le service en 2015, certaines d'entre elles sont en revanche plus représentées. C'est le cas des femmes de 26 à 50 ans qui constituent plus de 70% des personnes accueillies. Il est à noter que le service DCFP a accueilli des femmes âgées de 61 ans et plus.

Même constat concernant les catégories socio-professionnelles. Les étudiantes restent pour autant peu représentative (1%) alors que les employées sont fortement représentées avec presque 40% des femmes accueillies sur le service en 2015.

**LA SITUATION FAMILIALE DES FEMMES ACCUEILLIES EN 2015 SUR LE SERVICE DCFP**



Presque 3 femmes sur 4 accueillies sur le service DCFP en 2015 sont mariées ou en couple. Ce chiffre révèle en partie la complexité des situations de violences conjugales qui sévissent dans la cohabitation et donc dans le quotidien. Pour autant, les situations de violences alors que la séparation dans le couple est consommée restent très représentées puisqu'elles touchent presque 1 femme sur 4.

Il est également à noter que 86% des familles où éclatent des violences conjugales présentent au moins un enfant. En tout, ce sont 72 enfants qui ont été exposés aux violences. **Dans 37% des situations, les violences se sont déroulées en présence des enfants.** Cela interroge effectivement la question de la protection des enfants et tout le travail d'accompagnement nécessaire en terme de soutien à la parentalité.

## LES FORMES DE VIOLENCES RECENSEES PAR DCFP EN 2015

**Bien souvent, les femmes victimes de violences vivent avec des facteurs de vulnérabilité qui empêchent voire entravent temporairement ou durablement leur protection et celle de leur(s) enfant(s). Ces « fragilités » peuvent par exemple prendre la forme d'une maladie grave voire même d'un handicap. Parfois, le facteur de vulnérabilité est une grossesse qui peut dans certains cas aussi déclencher les violences. L'isolement social/familial, économique et professionnel constitue un facteur très présent qui pèse significativement sur la capacité des femmes victimes de violences à se protéger. Cet isolement est souvent mis en place par l'auteur des violences.**

Dans 85% des cas, les violences se sont produites dans les 3 mois précédents l'accueil. C'est souvent la crise familiale qui va provoquer la réaction amenant la femme à entamer des démarches. Dans 74% des situations, l'alcoolisation de l'auteur des violences voir l'alcoolisation commune constitue un des facteurs déclencheurs. L'alcool ne constitue pour autant pas les causes des violences. Et dans 74% des cas, les femmes subissent plusieurs formes de violences, avec une constance tout de même, les violences verbales et physiques.

### **Les violences physiques**

Les violences physiques sont rarement le fait d'une seule fois ; 67% des femmes déclarent les avoir subies plusieurs fois. **37%** d'entre elles déclarent avoir subi ces violences physiques en présence des enfants. Elles prennent la forme de claques, coups de poing, coups de pied, coups portés avec armes (couteaux, bâtons, fils électriques, ceintures ou ronces par exemple),

brûlures. Dans certains cas, les femmes affirment avoir été attachées, ligotées, séquestrées voire privées de sommeil. Les violences physiques prennent de multiples formes.

### **Les violences verbales et psychologiques**

Les violences verbales et psychologiques sont les formes de violences les plus fréquentes. Elles se reproduisent également plusieurs fois (100%) et même en présence des enfants (67%). Elles ne peuvent être minimisées. Elles recouvrent de nombreuses formes outre les insultes tel que le contrôle des actes, la privation de nourriture, le non accès à des moyens de paiement, la destruction de matériel, non paiement de pension alimentaire, les menaces de mort sur la femme, ses enfants, sa famille ou le chantage au suicide par exemple.

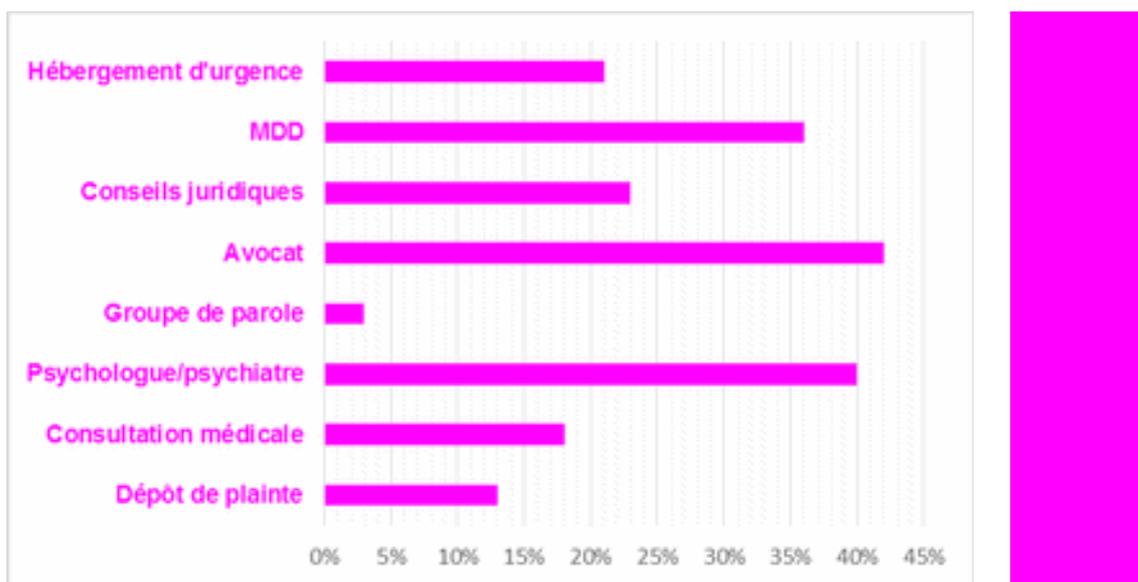
### **Les violences sexuelles**

De même que les autres formes de violences, elles ne sont jamais isolées mais s'accompagnent soit de violences verbales et psychologiques, soit de violences physiques : **4%** des violences sexuelles se reproduisent mais rarement en présence des enfants (pas du tout même cette année) contrairement aux autres formes de violences. Ce peut être des viols, des agressions sexuelles, mais aussi la contrainte à la prostitution, aux attouchements forcés, l'obligation de regarder des films pornographiques ou la diffusion de photos à caractère sexuel de la femme sur des réseaux sociaux.

## **LE TRAVAIL D'ACCUEIL, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ORIENTATION EFFECTUE PAR DCFP EN 2015**

L'orientation vers le secteur médical est importante : 18% ont été orientées vers le médecin, 40% vers le psychologue dont 3% vers un groupe de parole. Au niveau de la justice, 65% l'ont été vers un avocat ou ont obtenu des informations via des juristes, 24% des femmes accueillies sont encouragées à déposer plainte (et 12% une main courante) si ce n'est pas déjà fait. Enfin 21% des femmes accueillies ont fait une demande d'hébergement d'urgence. 12% ont été hébergées au sein de l'ALT urgence de l'AMA et 16% d'entre elles ont bénéficié d'une domiciliation.

**Histogramme 4 – Travail d'accompagnement effectué par l'accompagnatrice sociale DCFP en 2015**



**La travail d'accueil, d'accompagnement et d'orientation engagé par le service DCFP a permis la réalisation de 151 entretiens physiques, de 165 entretiens téléphoniques et de 58 visites à domicile.**

#### **LE TRAVAIL DE MISE EN SECURITE**

Un hébergement d'urgence (ALT) est réservé aux femmes victimes de violences rue aux chèvres à Guingamp depuis 2011. Il s'agit d'un grand studio tout équipé qui peut accueillir idéalement une femme avec un enfant et/ou un bébé. Au-delà les conditions s'avèrent précaires. Il nous est cependant arrivé de « pousser les murs » que la situation d'urgence nous imposait. Il se trouve proche du CHRS pour des raisons de sécurité (veilleur 24/24 H) mais également indépendant de ce dernier. Au cours de l'année 2015: 8 femmes et 6 enfants ont été accueillis sur ce dispositif pour une durée moyenne de séjour de 45 jours à Guingamp (Taux d'occupation : 89 %). Deux d'entre elles ont intégré à leur sortie de l'ALT un dispositif d'hébergement d'insertion (CHRS, ALT...), deux ont regagné le domicile conjugal, une a été hospitalisée, et trois ont accédé à un nouveau logement (public et privé).

Depuis juillet 2014 un autre hébergement d'urgence (ALT) femmes victimes de violences a ouvert. Il est situé à Paimpol. Il s'agit d'un T3 dans un immeuble rénové et sécurisé (Code à la porte d'entrée et aucun nom sur l'interphone). Au cours de ces quatre mois et demi : 2 femmes et 3 enfants ont été accueillis sur ce dispositif pour une durée moyenne de séjour de 61 jours à Paimpol (Taux d'occupation : 76 %).

## LA PLATEFORME PARTENARIALE

C'est un réseau de partenaires vers lequel les femmes sont orientées et qui travaille conjointement et en complémentarité.

Cette année, la plateforme s'est réunie une fois au mois de septembre et a relancé le travail autour de l'hébergement des femmes et celui de la communication.

### Les temps forts 2015 :

- Nous avons participé à une grande marche contre les violences à un niveau départemental le 29 novembre 2015 à l'Hippodrome de la Baie à YFFINIAC stand + rencontres. (500 marcheurs)
- Dans le cadre du mois de la prévention, le jeudi 26 novembre, nous avons animé la diffusion du film « *une histoire banale* » au cinéma des Baladins de Guingamp suivi d'un débat avec le public (100 personnes).

Nous avons signé une convention en date du 8 décembre 2014 avec la préfecture pour un accompagnement plus efficient des femmes se présentant en gendarmerie : La présente convention définit les modalités pratiques de mise en œuvre dans le département des Côtes d'Armor, du protocole cadre relatif au traitement des mains courantes et des procès-verbaux de renseignement judiciaire en matière de violences conjugales du 30 novembre 2013.

Elle détermine localement les conditions de transmission de l'information et organise localement l'aide apportée à la victime des violences au sein du couple ou ex-couple, après sa déclaration, par l'intervenant(e) social(e) ou l'association conventionnée (permanence téléphonique, accueil de jour).

## Violence envers les femmes : film et débat jeudi

À l'initiative Du Côté des femmes, un film *Une histoire banale* sera présenté au cinéma, jeudi 26 novembre. Traitant de la violence envers les femmes, la projection sera suivie d'un débat.

### Du Côté des femmes

À destination des femmes victimes de violences conjugales, Du Côté des femmes du pays de Guingamp est l'un des treize services de la maison d'Argoat. Un service qui, depuis le début de l'année, a accueilli et accompagné une soixantaine de femmes. « dont une cinquantaine n'était jamais venue vers nous précédemment », indique Gwendoline Derouet, accompagnatrice sociale.

Ouvert depuis la fin de l'année 2007, le dispositif enregistre une recrudescence des femmes subissant de telles violences. « Depuis sa mise en place, le service accueille en moyenne 70 femmes par an, poursuit-elle. Avec une hausse de la fréquentation notable depuis quatre ans. »

La structure entend accueillir et accompagner les victimes des violences physiques ou psychologiques commises par des hommes dans leur foyer. « Il s'agit d'un travail de fond effectué au quotidien par Gwendoline en partenariat étroit avec de nombreux organismes, services ou associations, explique Emmanuel Le Merrer, directeur de la maison d'Argoat. Notre plateforme partenariale est à même de proposer un logement aux femmes, ainsi qu'à leurs enfants, si une telle nécessité s'impose. »

### Promoteur de cause

Si Du Côté des femmes du pays de Guingamp est bien là pour répondre aux urgences, Gwendoline Derouet et les membres de la maison de l'Argoat entendent porter des actions de prévention. « Nous sommes pleinement promoteurs de cette cause,



Gwendoline Derouet, accompagnatrice sociale Du Côté des femmes du Pays de Guingamp, en compagnie d'Emmanuel Le Merrer, directeur de la maison d'Argoat.

souligne le directeur. Notre rôle est aussi de prévenir les violences faites aux femmes. »

Des actions qui, selon l'accompagnatrice, ne sont jamais vaines. « Beaucoup de femmes avouent venir après entendu une émission à la radio, vu une émission ou lu un article sur le sujet, explique-t-elle. Car le premier pas dans ce cas, qui consiste à en parler, n'est jamais facile à franchir... » Et de raconter que, mardi matin, sur le marché de Paimpol, alors qu'elle distribuait des tracts, une femme d'une soixantaine d'années est venue vers elle pour lui dire qu'elle vivait sous l'emprise de

son mari. « De telles violences touchent les femmes de tous âges, de toutes catégories sociales et de toutes cultures », indique-t-elle.

### Film et débat aux Baladins

Aussi, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes de ce mercredi et du Mois de la prévention, Du Côté des femmes a décidé de présenter le film *Une histoire banale*, d'Audrey Estrougou, jeudi 26 novembre, à 18 h, au cinéma les Baladins.

Une projection qui, ensuite, donnera lieu à un débat avec Gwendoline

Derouet et Nicole Dupont, juriste au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Côtes-d'Armor.

Fabienne MENGUY.

**Judi 26 novembre**, 18 h, film débat au cinéma les Baladins, rue Saint-Nicolas. Tarif : 5,50 €.

**Les lundis et vendredis**, de 9 h 30 à 12 h 30, les mardis, de 14 h à 17 h, accueil sans rendez-vous, Du Côté des femmes du Pays de Guingamp, maison d'Argoat, place du Château. Contact : tél. 02 96 21 27 93.



Dans le cadre de la **journée internationale**  
pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Célébration du 25 novembre

## CINE-DEBAT

**JEDI 26 NOVEMBRE 2015**

**18h00**

**Cinéma Les Baladins**

**GUINGAMP**

Tarif : 5.50 euros

\*\*\*\*

**Projection suivie  
d'un débat**

avec

**Gwendoline DEROUET,**  
Accompagnatrice sociale  
Du Côté des Femmes du Pays  
Association Maison de l'Argoat

Et

**Nicole DUPONT,**  
Juriste  
Centre d'Information  
Sur les Droit des Femmes  
Et des Familles  
Côtes d'Armor



*Avertissement :*

*des scènes, des propos ou des images peuvent heurter à la sensibilité des spectateurs*

**SYNOPSIS :** Jeune femme de 30 ans, Nathalie a une vie active simple et agréable, travaillant dans le domaine de la santé, sortant souvent entre amis et collègues de boulot. Joyeuse, rêveuse, amoureuse, elle se prépare à emménager bientôt avec son fiancé. Mais un soir, tout va basculer en quelques minutes. Une histoire banale, mais qui laisse des traces.

## MOIS DE LA PREVENTION



JE MARCHE,  
TU MARCHES,  
NOUS MARCHONS

**CONTRE LES  
VIOLENCES  
FAITES AUX  
FEMMES**

HIPPODROME  
DE LA BAIE - YFFINIAC

**DIMANCHE  
29 NOVEMBRE  
13H15**






[saintbrieuc-aggle.fr](http://saintbrieuc-aggle.fr)  
**SAINT-BRIEUC**  
 Agglomération  
 Côte d'Armor

*bien vivre ensemble sur un territoire de qualité*

Retrouvez ce document sur  
le site web de la maison de l'Argoat



<http://maisondelargoat.fr/>